

LES ÉLÉMENTS DU MÉTALANGAGE DANS UN CHAPITRE D'IBN ĞINNĪ

Nadia Anghelescu

Université de Bucarest

On trouve dans *al-Ḥaṣā'is* d'Ibn Ğinnī (II, 197-200) un petit chapitre que l'auteur lui même présente comme "curieux" (*ḥādā bāb^m min al-ʿarabiyya ġarību l-ḥadīṯ*): il traite d'un sujet sur lequel avait attiré son attention Abū ʿAlī (al-Fārisī), auteur souvent mentionné dans ce livre. Ce fait rend difficile à discerner la contribution de chaque auteur dans la manière de poser les problèmes et dans les solutions proposées.

Comme il arrive souvent lorsqu'il s'agit des "curiosités" de la langue (qui sont traitées aussi comme signes de noblesse), nous avons affaire à la catégorisation, c'est-à-dire à la manière dont la langue arabe arrive à mettre ensemble des formes de la langue qui semblent disparates au premier abord: il s'agit ici de ce que Ibn Ğinnī nomme *al-lām al-māʿānī*. Certes, on peut bien traduire *al-lām al-māʿānī* par "les noms propres des notions abstraites" comme Ibn Ğinnī nous le suggère lui même d'ailleurs, lorsqu'il commence la présentation du problème en attirant notre attention sur le fait que "les noms propres (*al-lām*) sont utilisés plus fréquemment dans leur langage (celui des Arabes bédouins, n. t.) pour les choses concrètes et non pas pour les significations abstraites" (*i-lam anna l-ʿalām akīaru wuqūʿihā fi kalāmihim innamā huwa ʿalā l-ʿyān dūna l-māʿānī*), et lorsqu'il fournit quelques exemples de noms propres de personnes et de places (sur la terre et dans les cieux) pour montrer ce qu'il entend par *al-lām*. Dès qu'il passe à l'exemplification des *al-lām* appliqués aux notions abstraites (*al-māʿānī*), le terme de "noms propres" ne nous apparaît plus adéquat pour la traduction, vu qu'il est appliqué aux éléments que nous ne sommes pas habitués à voir traités comme noms propres.

Voici de quoi il s'agit (la tentative de systématisation nous appartient):

1. *Subhāna*, le mot que apparaît presque toujours dans la formule *subhāna Allāhi* "Dieu soit loué" serait le "nom propre" pour désigner "le sublime", "la transcendance" (*al-barā'atu wa-t-tanzīh*) et aura la même forme, donc le même traitement, que celui de *ʿUtmān*, par exemple.

2. Des mots qu'on peut considérer surtout comme des personnifications des moments ou des périodes dans l'écoulement du temps. (Cette tendance à regarder le temps comme quelque chose qui "arrive", qui va et vient, est visible en arabe tout aussi que dans d'autres langues: les désinences de pluriel "humain" appliquées à des noms comme *sinūna* "années", l'accord au pluriel des adjectifs postposés aux noms de ce type – *qalā'il* "peu nombreuses", *ṭiwāl* "longues" au lieu du féminin sg. qui était attendu dans le cas des nonhumains – peuvent être expliqués par cette conception antropomorphique sur le temps.) Les mots de ce type sont:

- les noms des mois lunaires: *ṣafar*, *raġab*;
- les "surnom" du jour de vendredi: *ʿarūba* ou *al-ʿarūba*;
- le nom des intervalles temporels: *al-fayna* ou *fayna*, *an-nadarā* ou *nadarā*;
- autres noms se rapportant aux périodes du temps, par ex. "grand matin": *gudwatu*

3. Les noms de nombre utilisés dans des formules comme "trois est la moitié de six" (*ṭalātatu nisfu sittata*) ou "huit est le double de quatre" (*ṭamāniyatu ḍifʿu arbaʿata*); c'est-à-dire lorsque le nom de nombre se rapporte à soi-même et non pas à des objets dénombrés, sont envisagés aussi comme des *a'lām*.

4. D'autres "noms propres" désignant des notions abstraites sont ceux qui peuvent être considérés comme la personnification de certaines qualités et qui sont construits le plus souvent selon le schème *fāʿāli* (*fāġāri* "vice"; *barāri* "innocence") parce qu'il sont *maʿdūla* "détournés" de leur valeur référentielle, comme nous allons le montrer plus loin.

5. Une autre catégorie bien significative du point de vue que nous intéressons ici est celle des mots fabriqués par les grammairiens pour symboliser les schèmes des dérivés de la même racine, tels *afʿalu*, *fāʿlāʿu*,

fa'lānu, fa'lā etc., des faux mots qui imitent la structure des mots de la langue pour parler de ces mêmes mots.

6. D'autres "noms propres" sont les vocables dont l'origine n'est plus connue et qui sont maintenus dans certaines expressions proverbiales: *ġiddān* ou *ġildān* serait le nom propre du "sérieux" tel qu'il apparaît dans *šarrahāt bi-ġiddān* ou *bi-ġildān* "(elle) s'est manifesté sérieusement", tandis que *dū Billiyān* serait le nom propre de "l'éloignement" (il symbolise une place située très loin) dans l'expression *ataw 'alā dī Billiyān* tirée du deuxième hémistiche d'un vers que *Lisān* attribue à al-Kisā'i: *tanāmu wa-tadhabu l-aqwāmu / hattā yuqālu ataw 'alā dī Billiyān* "tu dors pendant que les autres gens sont partis jusqu'à ce qu'on dise qu'il sont arrivés à *dū Billiyān*" (c'est-à-dire "au diable vauvert"). (C'est toujours *LA* qui nous explique que le vers se rapporte à un personnage qui est resté longtemps endormi pendant que ses compagnons sont allés très loin, dans ce mystérieux *Dū Billiyān*. Le nom propre à ici comme motivation une histoire pareille à celle qui nous est fournie pour d'autres expressions proverbiales, du type *aš'am min Basūs*, qui fait d'une pauvre femme la porteuse de malheur par excellence parce qu'elle aurait été à l'origine d'une longue guerre qui aurait opposé deux grandes tribus d'avant l'Islam.)

Le problème qu'Ibn Ğinnī pose toujours pour cette catégorie de lexèmes concerne leur statut du point de vue de la flexion désinentielle: est ce qu'ils sont des noms à pleins pouvoirs, ou non? Les considérations faites en marge de chaque catégorie montrent qu'on a affaire à des diptotes ou des noms "figés", qui manifestent par leur forme ce qu'il y a de particulier dans leur signification. Mais les remarques finales de ce chapitre "curieux" qui a quelquefois l'air de se rapporter aux phénomènes aberrants de l'éternel problème de la flexion désinentielle, sont liées à la sémantique: pourquoi les soi-disant "noms propres des significations abstraites" sont ils peu nombreux, alors que les noms propres des objets concrets se trouvent-ils en grand nombre (*lima qallat al-a'lām fi l-ma'anī wa-katurāt fi l-a'yān*). La réponse est que le nom propre se rapporte aux choses qui nous sont accessibles par l'intermédiaire des

organes des sens par sa nature même, tandis que les notions abstraites ne sont nommées de cette manière que grâce au raisonnement.

Mais pourquoi la raison demande-t-elle que les significations abstraites (*al-ma'ānī*) portent elles aussi un nom propre, c'est une question qu'Ibn Ginnī ne pose pas, laissant ainsi ce groupement de lexèmes dans le domaine des "curiosités". Il nous semble que l'ensemble des éléments mentionnés devient plus cohérent si on les considère comme éléments de métalangage.

La notion de métalangage, telle que nous la concevons aujourd'hui, est empruntée par les linguistes aux logiciens appartenant au Cercle de Vienne (surtout Tarski et Carnap), bien que l'idée ait apparue dans le commentaire d'Aristote fait par Porphyre (III^e siècle). Ce dernier introduit la théorie des "deux impositions" pour expliquer la constitution des différentes couches du vocabulaire de la langue. La "deuxième imposition" signifie la création du vocabulaire conventionnel, et, entre autres, la constitution des mots autonomes c'est-à-dire des mots qui se désignent eux mêmes. Il est bien établi que la théorie des deux impositions a été connue dans l'espace arabe; Versteegh affirme que c'est par l'intermédiaire du commentaire de Ammonius sur les *Catégories* qu'elle y fut diffusée. Cela ne veut pas dire que les grammairiens arabes interprétèrent toujours cette théorie sous l'angle de la formation du métalangage: c'est toujours Versteegh qui nous assure qu'elle les a intéressés surtout en tant que solution possible pour le problème de la chronologie de l'apparition des parties du discours dans l'histoire de la constitution du langage: est-ce que c'est le verbe ou le nom qui est paru le premier? (Versteegh 1977: 172). À part cela, elle a été aussi interprétée sous l'angle du rapport entre les racines et les mots qui en dérivent, c'est-à-dire en tant que rapport entre des éléments de la langue qui peuvent être conçus comme situés sur le même axe temporel. Mais les philosophes, eux, ont interprété l'idée des deux impositions comme une évolution sur l'échelle de l'abstraction et al-Fārābī lie même la genèse du système grammatical, la formation de l'ensemble des notions de la grammaire et de la terminologie correspondante "à la continuité du procès d'abstraction qui a conduit l'homme à l'usage de la parole", comme le remarque Elamrani-Jamal

(1983:80). Cela dit, il est bien probable que Ibn Ġinnī, considéré comme le plus "philosophe" parmi les grammairiens, a connu les idées qui avaient cours chez les philosophes en ce qui concerne les deux impositions et qu'il ait médité au statut du métalangage dans le cadre du vocabulaire de sa langue. La preuve en est qu'il fait une belle distinction entre le "sabre" (*ṣayf*) l'objet capable de trancher, de couper, et le nom *ṣayf* composé de trois consonnes *s-y-f* qui n'a pas cette qualité (III, 31). On peut remarquer aussi qu'il semble bien conscient du fait que, en parlant dans le cadre de la grammaire des opérateurs, d'un "agent" (*ʿāmil*) qui opère, c'est à dire qui confère cas aux noms et mode aux verbes, nous ne faisons au fond qu'utiliser un langage modelé sur des agents réels qui opèrent réellement: "ce n'est qu'une façon de parler", disait-il à propos de l'utilisation du terme *ʿāmil* (I, 109).

Mais tout cela ne veut pas dire que le groupement que nous avons présenté au commencement représente la classe des éléments appartenant au métalangage, tel qu'il peut être conçu aujourd'hui. Afin de présenter une conception sur le métalangage que nous partageons, nous avons choisi le livre de Josette Rey-Debove (1978) qui en traite; elle circonscrit un sous-système (L_2) de la langue (L_1) destiné à parler de cette langue et qui comprend les mots métalinguistiques en même temps que les mots autonymes, c'est-à-dire les mots qui parlent d'eux mêmes. Ces mots tendent à avoir un statut grammatical à part: "Aucune grammaire ne nous dit, par exemple, que dans: / *Chevaux* est au pluriel /, le sujet *chevaux* est un singulier", remarque l'auteur (3). En ce qui concerne le signe autonome, on souligne que celui-ci est un nom, quel que soit son signifiant (64) et qu'à la limite, on peut considérer tout mot lexical comme un *nom*: "les verbes, les adjectifs et les adverbes sont alors considérés comme des dénominations d'action, de qualité ou de modalité" (137). Josette Rey-Debove attire l'attention sur la parenté entre les noms propres et les noms autonymes: "ils sont interlinguaux et en principe intraduisible, non codés et parfaitement tolérés par le discours qui les accueille" (271).

Cette analyse sémantique et grammaticale des éléments considérés comme appartenant au métalangage nous semble justifier, au moins en

partie, le mise ensemble des éléments "curieux" pour Ibn Ğinnī et l'étiquette sous laquelle ils ont été rassemblés, à savoir "les noms propres des notions abstraites". Ils ont un certain "air de famille" qui explique leur groupement, ils ont un comportement grammatical qui tend à les différencier de leurs "équivalents", soitent-ils les mots primaires de L_1 , d'où dérive le métalexème du L_2 , ou leurs "semblables" appartenant à une autre catégorie grammaticale, toujours dans L_1 .

Ibn Ğinnī avait mentionné un élément de cette classe des "noms propres des significations abstraites" qu'il a défini lui même comme autonome: il s'agit du nom de nombre, lorsqu'il désigne la quantité en soi et non pas celle des objets du monde (*supra*, pt. 3). À la différence du nom de nombre qui fonctionne "normalement" dans le cadre de L_1 , le correspondant autonome ne prend pas le *tanwīn* et se décline à deux cas.

En ce qui concerne les pseudo-mots qui désignent les schèmes de dérivation (*awzān*) du type *afalu - fa'lā'u*, leur appartenance au métalangage ne fait pas de doute. Quant à leur comportement grammatical, il reproduit exactement celui du mot "réel" qu'ils "imitent": *a-lā tarāka idā qīla laka: mā miṭālu duriba, qulta: fu'ila, fa-tahkī fī l-miṭāli binā'a duriba fa-tabnīhi kamā banayta miṭāla l-mabniyyi* "est ce que tu ne vois pas que lorsqu'on te dit: quel est le schème de *duriba* tu dis *fu'ila* et, comme ça, tu reproduis dans le schème la structure de *duriba* et tu le construis selon le schème de l'élément construit" (Ibn Ğinnī II, 200).

Restent les mots qui sont considérés comme les noms propres des qualités, des états, des actions, c'est-à-dire la personnification de certaines qualités, car le prototype est le meilleur exemplaire de la classe. Les mots que l'on n'a pas mentionnés jusqu'ici semblent s'inscrire dans la catégorie des éléments que les grammairiens arabes traitent comme des noms: surtout comme des "noms des verbes" (*asmā'u l-fi'li*), une catégorie sur laquelle ils se sont longuement attardés, mais aussi ce que Sibawayhi appelle *ism li-l-waṣf* "nom de l'épithète" et *ism li-l-maṣdar* "nom du *maṣdar*", c'est-à-dire le correspondant substantival du nom d'action (*Kitāb* I, 102-107; II, 34-38). Nous n'avons pas l'intention de nous arrêter ici sur la conception des grammairiens arabes concernant les *asmā'u l-fi'li*:

on peut trouver des indications sur ce sujet dans Levin (1991). Reste toujours le problème de la justification de l'utilisation du terme de *a'lām* pour toutes ces catégories de mots qui ne présentent pour nous que très peu de relations avec ce que nous appelons "noms propres" (les dénominations des mois lunaires peuvent bien être encadrées dans la catégorie du nom propre, telle que nous la concevons nous même).

En parlant des propriétés sémantiques des classes lexicales prototypiques, W. Croft (1991:55-67) se réfère aux *objets*, *propriétés* et *actions* comme caractéristiques des *noms*, des *adjectifs* et des *verbes* et aux fonctions pragmatiques de *référence*, *modification* et *prédication* en tant que fonctions prototypiques des trois classes mentionnées. Il y a une utilisation référentielle des mots qui n'ont pas cette fonction prototypique, c'est-à-dire des adjectifs et des verbes, utilisation qui fait de tous ces mots des *noms*. Cette utilisation, hors la fonction spécifique, suppose d'habitude un certain marquage: on a, donc, des noms, mais des noms qui appartiennent à une catégorie particulière, semblable aux noms propres: la catégorie du métalangage, et pourquoi pas? Nous sommes bien habitués à voir la Beauté, le Vice, le Sublime traités comme des personnages et *dū Billiyān* fait partie de cette catégorie de personnifications: "au diable vauvert" qui traduit l'expression arabe résulte du même processus de mythologisation. Les moments du temps sont aussi personnifiés, et on peut en trouver d'autres preuves outre celles que nous avons déjà mentionnées: on peut bien dire *fayna* et *al-fayna*, par exemple (voir *supra* pt. 2) parce que dans le cadre du nom propre l'article n'a pas de fonction différenciatrice.

Il y a même un schème propre aux mots qui sont "détournés" *ma'dūla* de leur fonction prototypique: il s'agit de *fa'āli* qui fournit des mots comme *faḡāri* et *barāri* (*supra* pt. 4) et beaucoup d'autres qui appartiennent aux sous-catégories des "noms des verbes", des adjectifs, des *maṣdar*. La plupart sont des noms utilisés dans des propositions impératives ou exclamatives, donc des structures caractéristiques pour le langage affectif. Les grammairiens arabes répètent souvent que ces éléments ne portent pas, ou presque, les marques de la catégorie qu'ils sont censés à suppléer, donc les marques de la personne lorsqu'il s'agit des

verbes: *ḥadāri* veut dire "attention!" pour n'importe quelle personne. En échange, ils portent dans ce cas leurs marques à eux, à savoir le schème qui leur est propre et qui signifie la transposition dans la classe du nom.

On a remarqué depuis longtemps que les mots des diverses langues qui s'apparentent du point de vue sémantique tendent à acquérir un statut grammatical semblable. Nous avons mentionné qu'Ibn Ğinnī insiste sur le traitement semblable de ces noms du point de vue de la flexion désinentielle: ils sont, généralement, différent du reste des noms. Ce qui attire surtout notre attention, c'est la présence d'un grand nombre de diptotes parmi les éléments "curieux" rassemblés par Ibn Ğinnī. La présence de nombreux noms propres parmi les éléments traités comme diptotes a été depuis longtemps remarquée, et nous pouvons maintenant ajouter certains des "noms propres des notions abstraites" dont parlait Ibn Ğinnī. La classe des diptotes nous apparaît ainsi plus homogène, mais pas tout à fait homogène, car il y a des éléments appartenant à cette déclinaison que l'on peut difficilement expliquer par la sémantique (le caractère diptote des mots construits selon les schèmes du pluriel quadrisyllabique et selon le schème *afalu* semble pouvoir s'expliquer par la phonologie, par les éléments supra-segmentaux, tel l'accent). Ainsi nous croyons, comme beaucoup d'autres auteurs, que la classe des diptotes dans son ensemble constitue le résultat de la tendance à encadrer dans le même système des mots appartenant à diverses couches du vocabulaire (voir aussi Rabin 1965).

En ce qui concerne les mots mentionnés par Ibn Ğinnī dans le chapitre indiqué au commencement, il nous semble qu'ils peuvent être traités comme des éléments appartenant à un concept plus large de métalangage que celui qui nous est familier (et pour lequel le meilleur exemple constitue la terminologie de la linguistique), à savoir un concept qui comprend l'utilisation référentielle des unités de la langue, soient-ils des noms ou autres catégories. "L'air de famille" de ces éléments, leur statut sémantique commun, explique le fait qu'ils ont, du point de vue grammatical aussi, un statut semblable et "curieux".

RÉFÉRENCES

A. Sources primaires

- Ibn Ğinnī*, *Haṣā'is* = Abū l-Fath 'Uṭmān Ibn Ğinnī: *al-Haṣā'is*. Ed. par Muḥammad 'Alī an-Nağğār. Cairo: Dār al-Kutub al-Miṣriyya, 1952-56.
- Sībawayhi, *Kitāb* = Abū Biṣr 'Amr b. 'Uṭmān Sībawayhi: *Le livre de Sībawayhi. Traité de grammaire arabe*. Ed. par Hartwig Derenbourg. Paris, 1881-89.

B. Sources secondaires

- Croft, William. 1991. *Syntactic Categories and Grammatical Relations*. Chicago & London: The University of Chicago Press.
- Elamrani-Jamal, Abdelali. 1983. *Logique aristotélicienne et grammaire arabe. (Étude et documents)*. Paris: J. Vrin.
- Levin, Arieh. 1991. "The category of *asmā' al-fi'li* in Arabic Grammar". *Proceedings of the Colloquium on Arabic Grammar*, ed. by Kinga Dévényi & Tamás Iványi. Budapest.
- Rabin, C. 1965. "The Diptote Declension". *Arabic and Islamic Studies in Honor of Hamilton A. R. Gibb*, ed. by George Makdisi. Leiden: E. J. Brill.
- Rey-Debove, Josette. 1978. *Le Métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*. Paris: Le Robert.
- Versteegh, C. H. M. 1977. *Greek Elements in Arabic Linguistic Thinking*. Leiden: E. J. Brill.